



**PRÉFÈTE
DE LA CREUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'action des services de l'État dans la Creuse



Éditorial de Mme la Préfète	3
ACCOMPAGNER LE TERRITOIRE DANS SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	
Le Plan Particulier pour la Creuse (PPC) et le Plan de Relance	5
Les Contrats territoriaux de Ruralité, de Relance et de transition écologique (CT2RTE)	7
Mobiliser les politiques de l'emploi (Zoom sur le plan «1 Jeune, 1 solution»)	8
RÉUSSIR LE DÉFI DU DÉSENCLAVEMENT	
Généraliser une bonne couverture internet fixe et téléphonie mobile	10
Accueillir les usagers au sein des Maisons France Services	11
Protéger, encore, au plus près des citoyens	12
SOUTENIR L'AGRICULTURE CREUSOISE	
Sécuriser le paiement des aides de la Politique Agricole Commune (PAC), une priorité	14
Favoriser les nouvelles installations d'agriculteurs	15
Le Plan Alimentaire Territorial, pour une alimentation saine, locale et diversifiée	15
CONTRIBUER À L'ATTRACTIVITÉ DU DÉPARTEMENT	
Revitaliser les cœurs de bourgs avec le programme « Petites Villes de Demain »	17
Diversifier l'offre touristique creusoise	17
Bilan de l'accompagnement financier des territoires	18
INVESTIR POUR LA JEUNESSE ET FAVORISER L'ENGAGEMENT	
Le réseau scolaire	21
La scolarité inclusive	21
Développer l'engagement citoyen	22
LUTTER CONTRE TOUTES LES VIOLENCES	
L'activité des forces de sécurité intérieure	25
La sécurité routière	25
PROTÉGER LES POPULATIONS ET RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE	
Lutter contre les violences conjugales et contre la pauvreté	27
Garantir la santé du consommateur	27
Accompagner vers le logement	28
ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	
Accélérer la rénovation des logements	30
Planifier l'usage des sols	32
Vers un partage apaisé des ressources en eau	33
Prévention des risques majeurs	34
Le Schéma des énergies renouvelables	34
PERSPECTIVES	



Mise en page :
Espace Copie Plan, Guéret



Réussir le rebond économique



Revenir sur l'action des services de l'État en 2021, c'est se replonger dans la mobilisation de tous qui a été à l'œuvre tout au long de cette année de crise avec l'objectif prioritaire d'accompagner chacun et chacune, de prendre en compte tous les besoins, des citoyens, élus, entreprises et associations.

Depuis deux ans, cette **crise sanitaire est venue bouleverser nos méthodes de travail et nos priorités**. Les instances de suivi de l'épidémie et de concertation que j'ai réunies régulièrement — en associant les grands élus, l'Agence Régionale de Santé, le Conseil Départemental, les services de l'État et les professionnels de santé — ont permis de faire des points réguliers sur l'évolution de la situation en Creuse, sur la mise en œuvre des mesures gouvernementales et de décider des actions à mener dans le cadre de la lutte contre l'épidémie.

Ainsi, dès le mois de janvier, **la campagne de vaccination a mobilisé toutes les énergies**, avec une accélération au fil des semaines, en fonction des instructions gouvernementales, des publics ciblés et de la disponibilité des vaccins sur le marché. Cette campagne, nous avons su l'adapter aux particularités du territoire, avec un maillage des centres de vaccination au plus près des habitants, avec des opérations « coups de poing » sans rendez-vous, ou en prenant en compte les problèmes de mobilité des plus âgés... La mise en place du vaccibus, par exemple, reste emblématique de notre capacité collective à mener des partenariats fertiles, au bénéfice du plus grand nombre.

Cette priorité absolue n'a pas empêché **la mobilisation des mêmes équipes, et de toute la Creuse, en faveur de la relance**. Le Plan de relance gouvernemental est venu renforcer l'appui aux projets, au bénéfice du tissu économique et social creusois et de ses acteurs, et conforter la démarche menée depuis 2019

avec le Plan Particulier pour la Creuse. Toutes mesures confondues, ce sont déjà plus de 62 millions d'euros du plan de relance qui ont été engagés en Creuse, auxquels s'ajoutent 32 millions d'euros du fonds de solidarité.

Les effets du Plan de Relance sont incontestables. En 2021, les conséquences de la crise sanitaire sont restées limitées dans le département.

Si la situation économique et sociale du département reste encourageante, grâce à un engagement exceptionnel de tous les acteurs qui ont su faire prévaloir l'intérêt général et l'intérêt du département avant toute autre considération, il nous faut rester très attentifs aux situations de vulnérabilité et aux impacts des crises qui succèdent aux crises et viennent impacter directement ou indirectement la vie quotidienne des Creusois.

Ce sera grâce à l'action collective et concertée de tous, à laquelle je suis particulièrement attachée et qui est presque une marque de fabrique, que nous réussissons ensemble sans conteste le pari du rebond économique et démographique. Les services de l'État, dont je salue l'implication et l'attachement à la Creuse et à ses réussites, sont plus que jamais parties prenantes et agissantes. Vous savez pouvoir compter sur eux ■

VIRGINIE DARPHEUILLE
PRÉFÈTE DE LA CREUSE



**ACCOMPAGNER LE
DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE**

Le Plan Particulier pour la Creuse

Pacte territorial signé en avril 2019 par le Premier Ministre, la démarche du Plan Particulier pour la Creuse (PPC) a dressé une « feuille de route » du développement local, élaborée selon une démarche participative, à partir des besoins du territoire. C'était, avec deux ans d'avance et un prisme très territorialisé gage d'efficacité, déjà une démarche de relance pour le territoire.

Des succès dans différents domaines

Le textile et les arts-tissés

Reconnaissance d'une **indication géographique**, création d'un **hôtel d'entreprise** portée par la CCI pour l'installation de nouveaux artisans.

L'agriculture

Mise en place d'un **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** pour valoriser les producteurs locaux, construction d'un centre d'allotement de bovins exemplaire au regard du **bien-être animal (CELMAR)** ou encore soutien de l'atelier de production des pâtes « **Cœur de Creuse** ».

Le sport

Une Démarche de **labellisation** d'un centre de préparation cycliste aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris de 2024 à Guéret avec développement d'**équipements de qualité** : réfection de la piste BMX à Guéret, création d'une piste VTT olympique dans la forêt de Chabrières, rénovation de l'IRFJS de Grancher.



Installation du groupe Rioland à La Souterraine

PPC

Plan Particulier pour la Creuse

96

engagements,

85

projets PPC,

57 M€

engagés.



CARTOGRAPHIE INTERACTIVE DES PROJETS DU PPC

Retrouvez-la en flashant le code QR suivant, ou bien en vous rendant sur le lien : <https://urlr.me/SLw5W>



Le tourisme

Station thermale d'**Évaux-les-Bains**, création d'une **voie verte** jusqu'à Montluçon, aménagement de la « **Vallée des peintres** », valorisation du **Lac de Vassivière**, mise en **accessibilité** de l'Étang des Landes.

La santé

Aides financières et conseils pour favoriser l'**installation de professionnels médicaux**, déploiement de la **télé-médecine** auprès des EHPAD notamment, poursuite de la mise en œuvre du plan « **Santé+ Creuse** ».

L'installation de grandes entreprises génératrices d'emplois

Accueil du **groupe Rioland** à La Souterraine (**300 emplois** prévus à échéance de 3 ans).

France Relance



Grâce à la démarche du Plan Particulier pour la Creuse, nombre d'acteurs creusois étaient prêts, sur « la ligne de départ » pour la logique d'appel à projets de France Relance. Depuis deux ans, les deux dispositifs se renforcent mutuellement, autour d'un seul objectif : l'attractivité et le développement durable du département.



LES CHIFFRES-CLÉS

En Creuse, ce sont près de

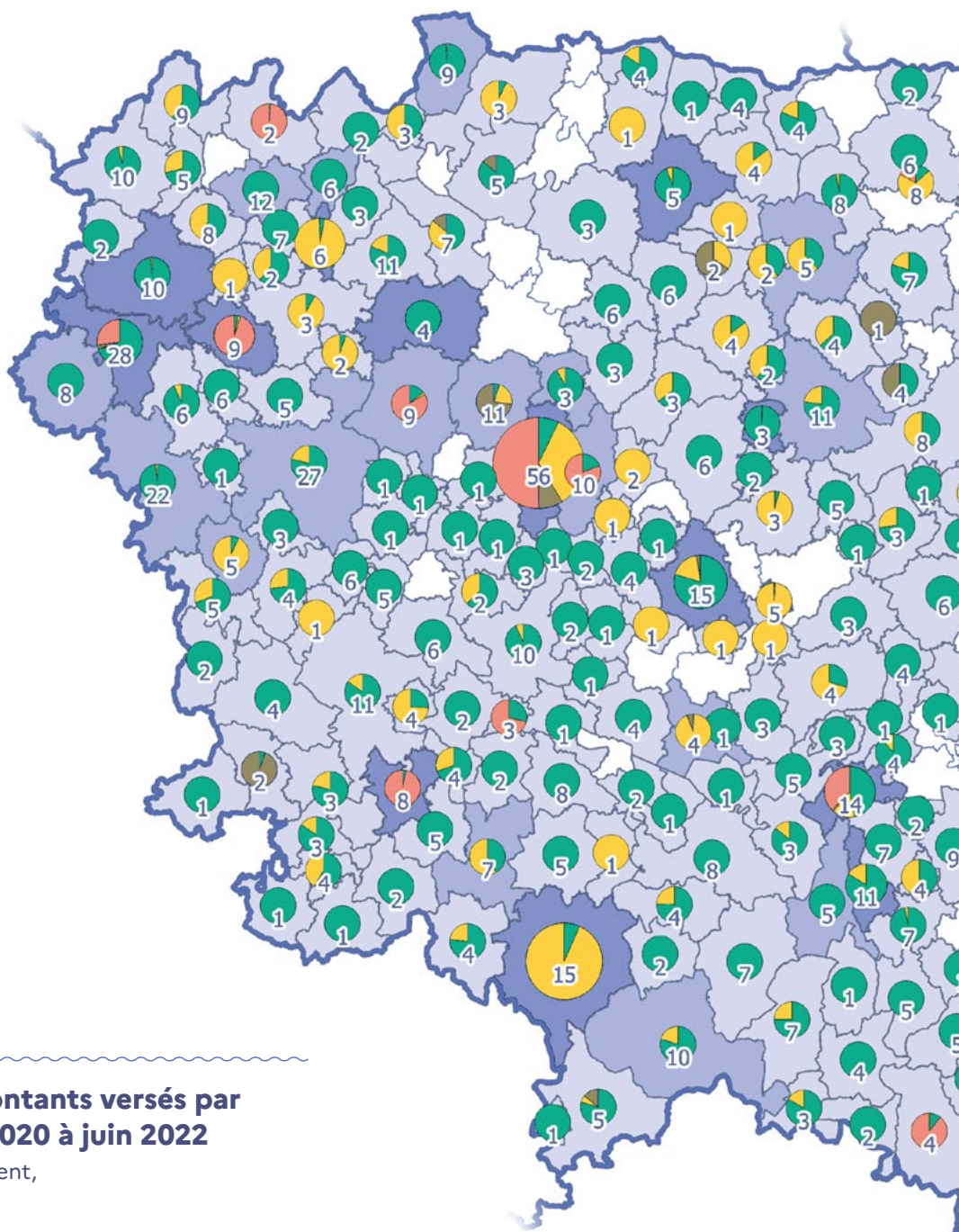
23 000

dossiers déposés, pour un montant total de

+178 M€

répartis ainsi :

- **9,1 M€** de baisse des impôts de production pour **1009** entreprises ;
- **22,2 M€** pour sauvegarder l'emploi de **12 621** salariés en activité partielle dans **1749** établissements ;
- **3,5 M€** d'aides au profit de **12** entreprises industrielles pour réaliser **10 M€** d'investissement ;
- **5,1 M€** de soutien auprès de **74** communes pour réaliser **17,6 M€** d'investissement ;
- **4 600** mesures du plan jeunes activées : **2 000** aides à l'embauche et près de **2 600** dispositifs d'accompagnement et de préparation à l'emploi.



Les bénéficiaires de France Relance

Nombre de dossiers et montants versés par commune de septembre 2020 à juin 2022

Dossiers de soutien à l'investissement, hors guichets de fonctionnement

Nombre total de dossier(s) pour la commune



Part du nombre de subventions par structure



Montant des subventions par commune



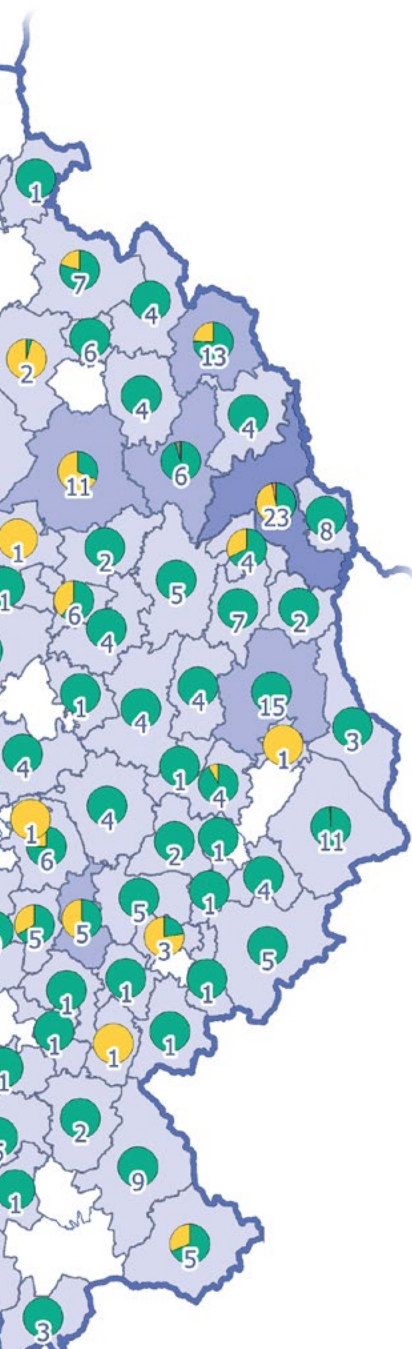
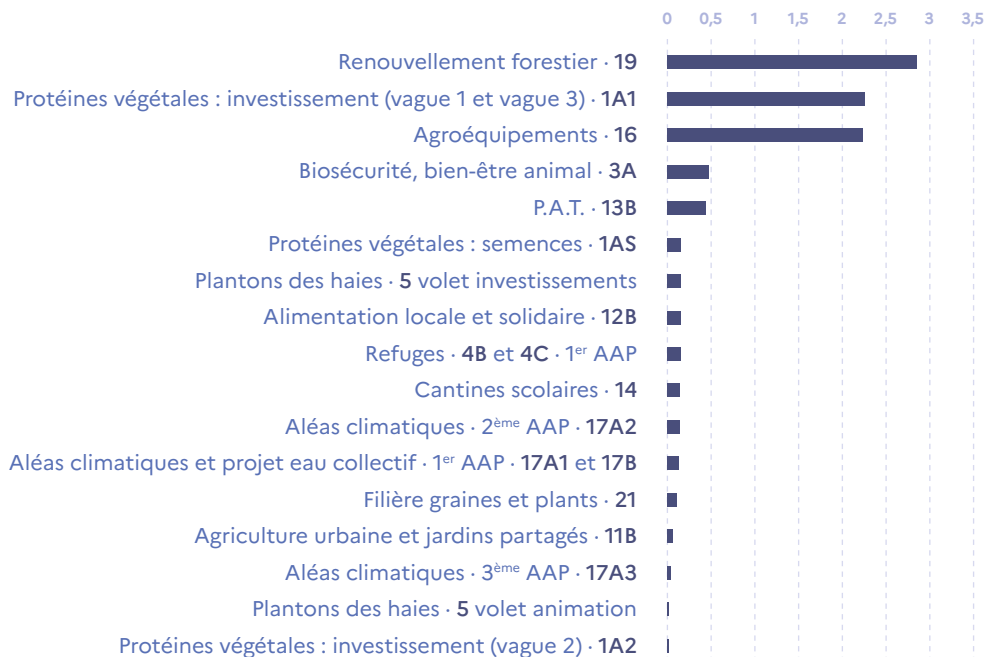
Les mesures pour l'agriculture et l'agro-alimentaire

Un soutien financier de **1800€** par actif agricole.

Les mesures pour l'agriculture et l'agro-alimentaire du plan de relance ont été fortement sollicitées en Creuse, avec un **ratio par habitant** le plus élevé de Nouvelle-Aquitaine (**80€/habitant**).

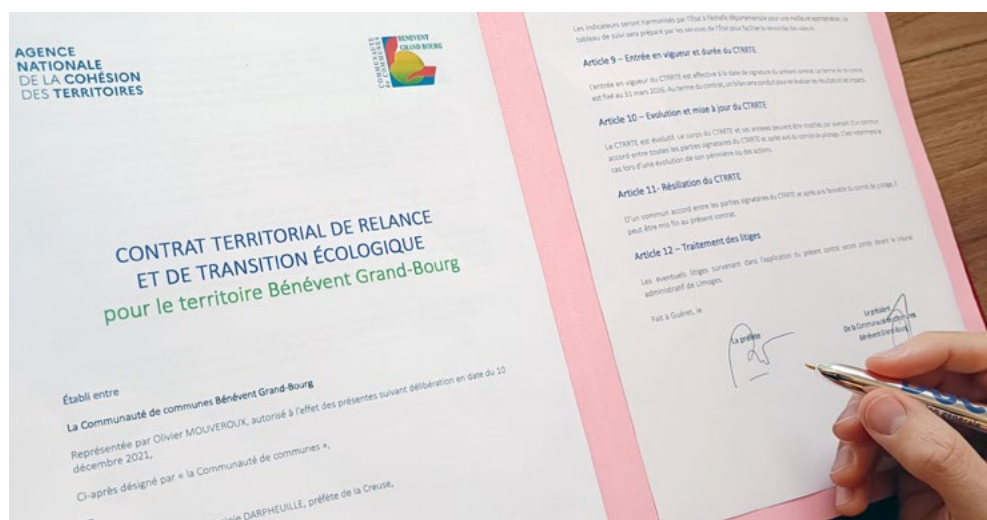
Au 31 mars 2022, **752** demandes ont été déposées représentant une aide de **9,1 M€**.

Montants des aides engagés (en millions d'euros)



Et maintenant...

Le **Contrat Territorial de Ruralité, de Relance et de Transition Écologique (CT2RTE)** constitue le nouveau cadre global d'intervention de l'État, avec les territoires. Cette approche permet de continuer à accompagner les projets particulièrement structurants à l'échelle d'un bassin de vie et d'un projet de territoire. **L'ensemble des EPCI du département** se sont engagés en 2021 dans cette démarche.



Source : DDT Creuse, Mission Connaissance et Stratégie des Territoire, fonds de carte IGN, données Préfecture.

Mobiliser les politiques de l'emploi

Le marché de l'emploi creusois s'est caractérisé par une tension en 2021, avec un taux de chômage à un niveau historiquement bas (autour de **7%**), et une forte hausse des offres d'emploi (**+25%**) et des recrutements (**+19%**).

Le Plan « 1 jeune, 1 solution »



1jeune1solution

LES ENTREPRISES S'ENGAGENT


Le plan 1 jeune 1 solution, lancé en 2020, vise à offrir une solution à chaque jeune en **mobilisant plusieurs leviers** : aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières aux jeunes en difficulté, etc.



Soutenir l'insertion par l'activité économique

Le Fonds de Développement de l'Inclusion a soutenu **5 nouveaux projets d'insertion** par l'activité économique pour plus de **260 000 €** :

- un **atelier Co'Ordi** pour le reconditionnement d'ordinateurs (Comité d'Accueil Creusois / Banque de Meubles) ;
- un **atelier D3E** pour la collecte, le tri et la réparation de déchets électroniques (Ressourcerie La Dynamo) ;
- un service de **transport d'utilité sociale** (Maison de l'Emploi et de la Formation 23) ;
- un **restaurant social et solidaire** : Les Amis de Traces de Pas ;
- développement et professionnalisation de l'association intermédiaire **Laser emploi 23**.


1 700

C'est le **nombre d'employeurs ayant perçu une aide financière** dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution ».

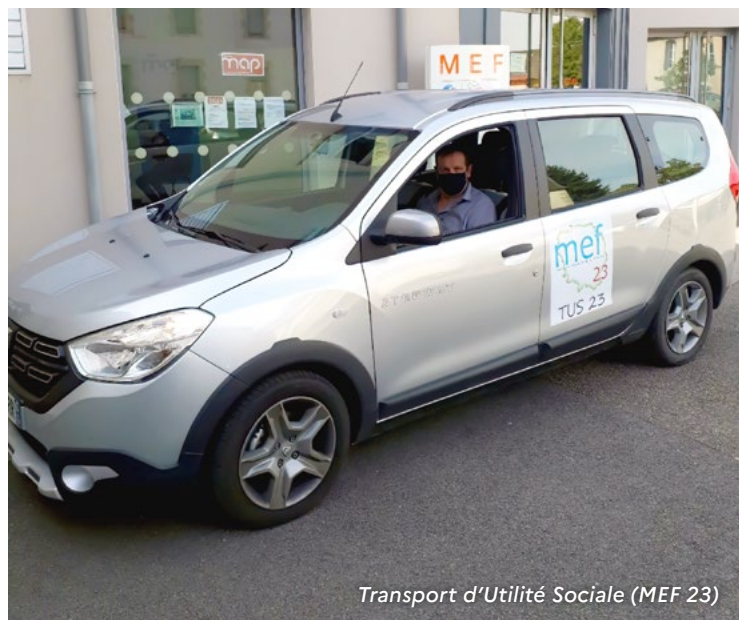
À cela s'ajoute :

- Contrat Initiative Emploi (CIE) jeunes : **110 CIE Jeunes** signés sur un objectif de 96 ;
- Emplois Francs : **13 contrats signés** sur un objectif de 10 pour 2021 ;
- Contrats d'apprentissage : **968 aides** exceptionnelles déposées depuis août 2020 ;
- Contrat de Professionnalisation : **80 aides** exceptionnelles déposées depuis août 2020 ;
- Aide à l'Emploi jeune (AEJ) : **606 contrats** signés depuis août 2020 ;
- Entrées en promo 16-18 ans : **24 entrées** ;
- Accompagnement intensif jeune : **260 entrées**.



La promotion de l'apprentissage est une priorité

666 contrats d'apprentissage ont été signés en 2021 dont **27** en secteur public. **43 jeunes** sont entrés en prépa-apprentissage avec la CCI.



Transport d'Utilité Sociale (MEF 23)



RÉUSSIR
LE DÉFI DU
DÉSENCLAVEMENT

Généraliser la couverture mobile et numérique



LE PLAN TRÈS HAUT DÉBIT

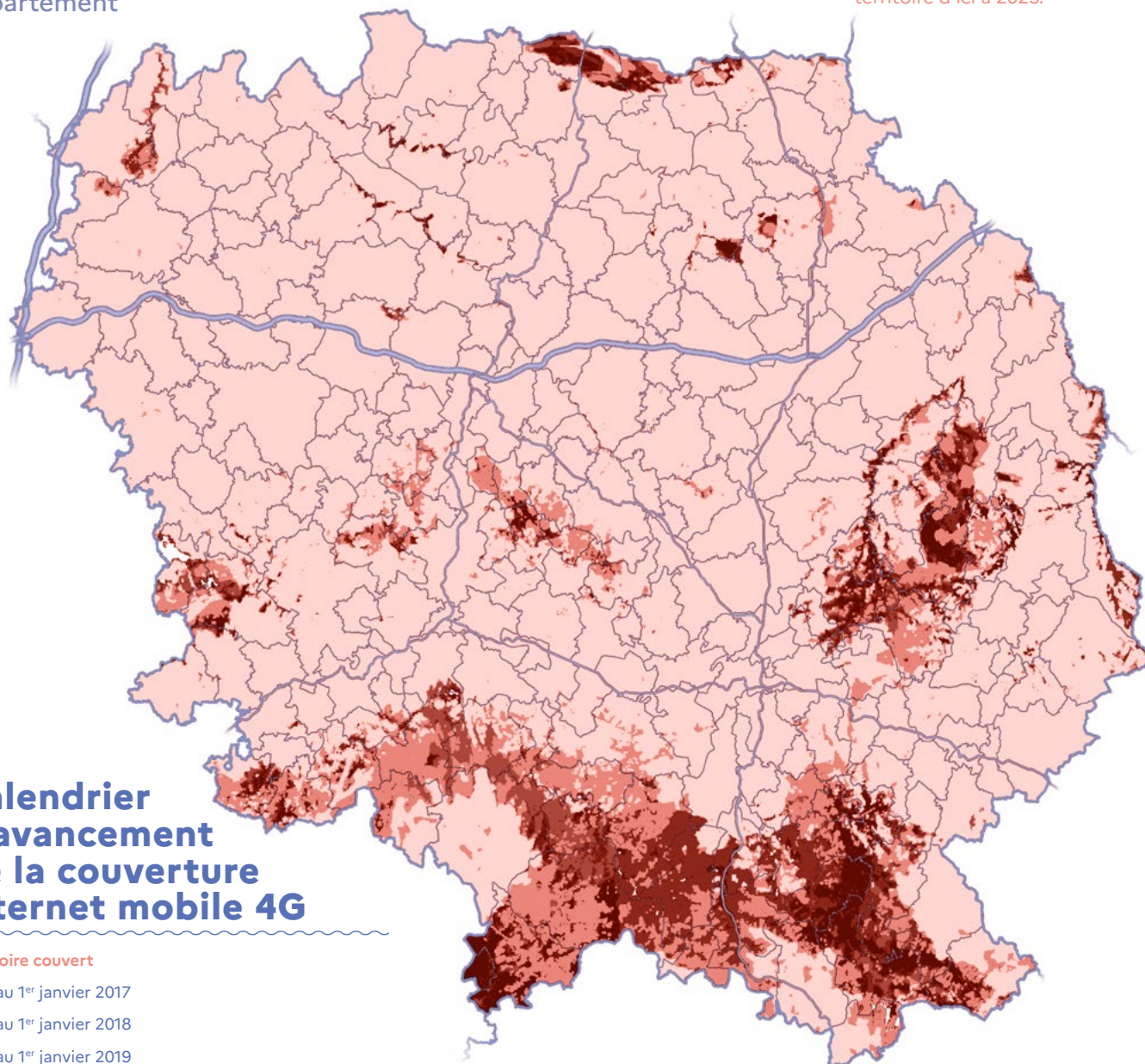
L'objectif de ce plan est de donner à l'ensemble des Français un accès internet performant.

Il devra permettre à tous d'accéder à :

- un bon haut débit fixe (**8 Mbit/s**) d'ici à 2020 ;
- un très haut débit fixe (**30 Mbit/s**) d'ici à 2022.

Il vise par ailleurs à généraliser le déploiement de la **fibre optique** sur tout le territoire d'ici à 2025.

Depuis fin 2018, le programme « **New Deal Mobile** » permet la généralisation de la couverture de la 4G en métropole. En 2021, **9 nouvelles communes** ont bénéficié de sites de téléphonie mobile, ce qui porte le nombre de sites à **50**. L'État a investi plusieurs millions d'euros indispensables à l'attractivité du département



Calendrier d'avancement de la couverture internet mobile 4G

Territoire couvert

- au 1^{er} janvier 2017
- au 1^{er} janvier 2018
- au 1^{er} janvier 2019
- au 1^{er} janvier 2020
- au 1^{er} avril 2021

Le taux de couverture est passé de **78,6%** en 2017 à **99,5%** au 1^{er} avril 2021.

Source : DDT Creuse, Mission Connaissance et Stratégie des Territoires, fonds de carte IGN, données ARCEP.

Accueillir les usagers dans les maisons France Services

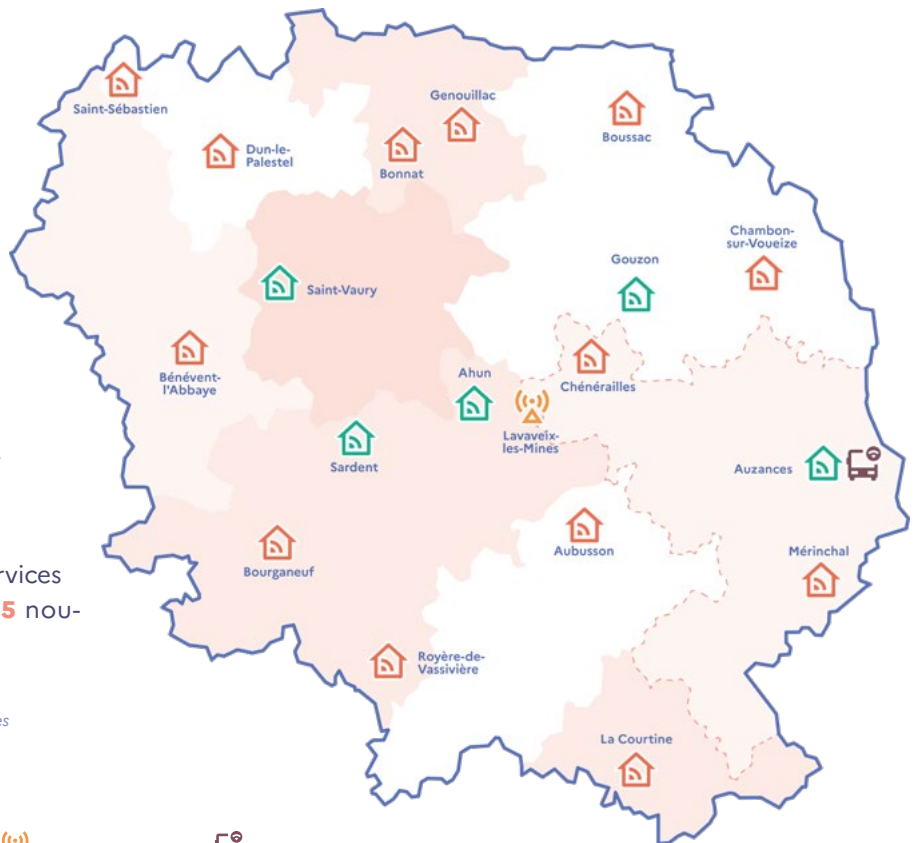
Le programme France Services a été créé par l'État pour garantir à tous les citoyens, partout sur le territoire, un accès aux services publics essentiels, à moins de 30 minutes, pour effectuer ses démarches administratives, en étant accompagnés par des personnes formées.

En 2021, ce sont **13** Maisons France Services implantées sur le département, et **5** nouvelles implantations prévues en 2022.

Source : DDT Creuse, Mission Connaissance et Stratégie des Territoires, fonds de carte IGN, données Préfecture.

Calendrier d'implantation France Services

 En activité
  Ouverture en 2022
  Antenne 2022
  Bus des services 2022



L'accueil des usagers à la Préfecture

Le hall d'accueil de la préfecture Erignac a été **entièrement rénové** pour un meilleur accueil des usagers. Trois cabines insonorisées permettent plus de confidentialité dans les échanges. Un distributeur de boissons a également été mis en place.

La préfecture de la Creuse a obtenu le **4^e prix** du baromètre **AFNOR Relations Usagers** derrière la Ville de Metz (57), la Communauté de communes de Pompey (54) et la Communauté de communes de Thiers-Dore et Montagne (63).



ZOOM SUR LE PROJET DE BUS ITINÉRANT DES SERVICES

Le Bus itinérant des services propose à la fois les prestations d'un **Relais Assistant(e)s Maternel(le)s** ainsi que celles d'une maison **France Services**.

16

communes de l'EPCI **Marche et Combraille en Aquitaine** sont aujourd'hui desservies par le bus itinérant.

Protéger encore, au plus près des citoyens



Une campagne de vaccination pour « aller vers »

6 centres de vaccination ont été créés dès janvier 2021 : Guéret, Aubusson, La Souterraine, Bourgneuf, Évaux-les-Bains et la Maison de santé pluridisciplinaire de Boussac. En février, l'établissement de santé CMN de Sainte Feyre est venu compléter cette offre de vaccination.



Le vaccibus a permis la vaccination de 2 922 personnes dans plus d'une vingtaine de communes.

Le « **super-centre de Guéret** », né de la collaboration entre la Ville de Guéret, le centre hospitalier de Guéret, le SDIS 23 et l'Ordre des médecins, sous l'égide de Mme La Préfète, a permis de vacciner **47 000 personnes**, du lundi au samedi, avec quelques nocturnes pour répondre à la demande.

Dans les **7 centres de vaccination**, ce sont **212 307 injections** administrées/délivrées.

Avant l'été 2021, **18 opérations de vaccination dédiées aux plus de 75 ans** présentant des difficultés pour se déplacer ont été organisées en étroite collaboration avec les communes : **2 500 personnes** sur **126 communes**.

Des opérations « coup de poing », sans rendez-vous, ont été effectuées : en moyenne **200 vaccinations** par opération.

Le **vaccibus** s'est déplacé sur l'ensemble du département dès juillet 2021. Mis en place en collaboration avec la médecine du travail, son pilotage est assuré par le Service Départemental d'Incendie et de Secours.






Fin 2021, **41,2%** de la population creusoise disposait d'un **schéma vaccinal complet** avec dose de rappel.

Zoom sur les maisons de Santé

Les maisons de santé permettent de maintenir ou d'attirer des médecins et des professionnels de santé dans des territoires où l'offre de soins est peu étoffée.

Avec **8 Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP)** pour 117 000 habitants, la Creuse est mieux dotée que la moyenne des autres départements de Nouvelle-Aquitaine (4,4 MSP pour 100.000 habitants).

Maisons de Santé Pluridisciplinaires

-  Projet de santé validé et en fonctionnement
-  Projet de santé validé  En projet
-  Multi sites  MSP ayant signé l'ACI

Zonage médecins généralistes en cours

-  Zone d'Intervention Prioritaire
-  Zone d'Accompagnement Complémentaire





SOUTENIR
L'AGRICULTURE
CREUSOISE

L'agriculture creusoise, premier employeur du département avec 12% des actifs, fait vivre plus d'un quart de la population départementale.

La Politique Agricole Commune (PAC) garantit un revenu minimal aux agriculteurs par le versement d'aides pour accompagner le développement rural et le changement des pratiques agricoles, afin de répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux.

Sécuriser les aides de la PAC, une priorité

Ces aides sont essentielles pour les exploitations et les familles qui en dépendent, mais aussi pour toute l'économie creusoise qu'elles soutiennent

Les services de l'État sont vigilants pour anticiper les instructions et fluidifier les paiements : les **délais de mise en paiement** pour les différentes aides aux agriculteurs ont été **strictement respectés**.

3 208 structures creusoises ont perçu en 2021 des aides dites de 1^{er} et 2^{ème} piliers, pour un montant total d'environ **126 millions d'euros**, soit **39 300 € en moyenne par exploitation**.

311 300 hectares sont déclarés à la PAC, soit **56%** de la surface du département, principalement des prairies. **170 000** vaches allaitantes ont bénéficié de l'aide aux bovins allaitants.

Principales aides versées aux agriculteurs creusois en 2021 (en millions d'euros)

Catégorie de l'aide	Montant distribué
Aides découplées	64 M€
Indemnités Compensatoires de Handicaps Naturels	30,5 M€
Aides aux bovins allaitants	26,4 M€
Mesures agro-environnementales et climatiques	2 M€
Agriculture biologique	1,3 M€
Aide ovine	1,2 M€



Favoriser les nouvelles installations



Le nombre d'installation de jeunes agriculteurs a fortement augmenté en 2021 : **69 dotations** jeunes agriculteurs (DJA) ont été attribuées fin 2021 contre 25 fin 2020, année impactée par la crise sanitaire.



Visite de l'exploitation de M. Daudon à Guéret par M. Mérot, Secrétaire Général de la Préfecture, sur invitation des Jeunes Agriculteurs

Malgré ce rebonds, l'installation ne compense pas les départs, puisque **2 départs sur 3 ne sont pas remplacés**. L'enjeu du renouvellement des agriculteurs est majeur dans un département où un exploitant individuel sur deux a plus de 55 ans.

L'agrandissement des exploitations se fait parfois au détriment de l'installation de nouveaux agriculteurs.

Différentes actions mises en place tentent d'apporter une réponse : plate-forme de financement participatif, aides de la SAFER, actions du Pôle Accueil Installation Transmission de la Chambre d'agriculture, contrôle des structures et la Commission Départementale d'Orientation Agricole (CDOA), incitation à la diversification, etc.

Un travail d'**identification de friches agricoles** a été mené en 2021 : **1431 ha** pourraient être réhabilités pour une activité agricole ou forestière, ce qui représente un potentiel d'installation de **16 exploitations**.

Un objectif de **60 nouvelles installations** est espéré pour l'année 2022.

Le Projet Alimentaire Territorial

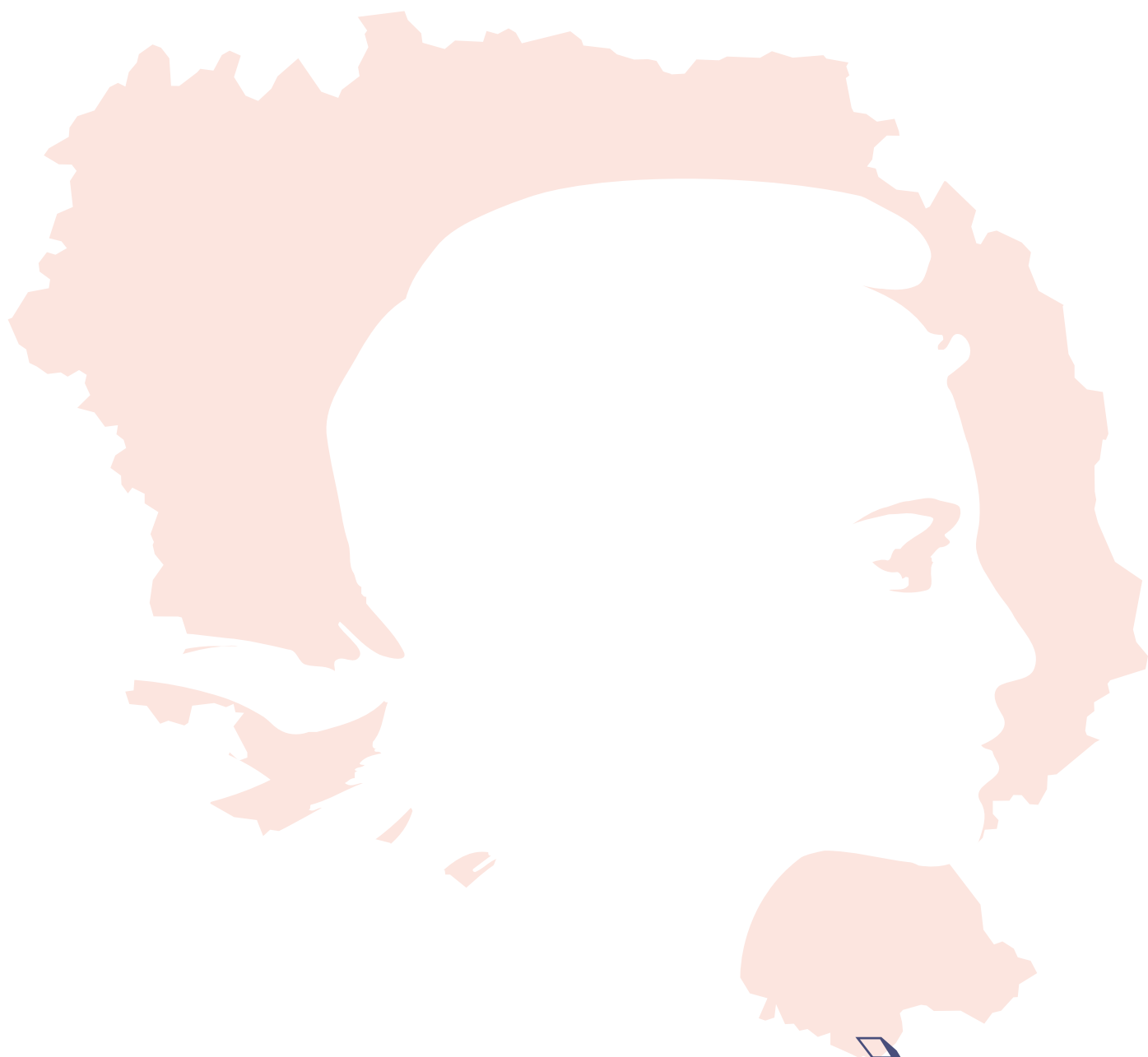


Le Projet Alimentaire territorial doit permettre d'assurer l'accès à une alimentation saine, diversifiée, notamment dans le cadre de la restauration collective et soutient toute action pouvant contribuer à la résilience alimentaire du territoire.

La Creuse s'est engagée dans un PAT départemental, avec une enveloppe de **120 000 euros** et 3 thèmes principaux :

- le soutien aux **producteurs** ayant des démarches collectives de structuration de l'approvisionnement en produits locaux et de qualité ;
- le soutien aux **associations, TPE-PME** et **communes** ayant des projets de mise à disposition d'une alimentation de qualité ;
- le soutien aux initiatives de développement de **commerces solidaires ambulants** destinés en particulier aux personnes isolées ou modestes.





**CONTRIBUER À
L'ATTRACTIVITÉ
DU TERRITOIRE**

Revitaliser les cœurs de bourgs



22 villes creusoises bénéficient

depuis décembre 2021 d'un appui en ingénierie spécifique pour redynamiser leurs centre-villes ou centres-bourgs, grâce au programme national « **Petites Villes de Demain** » lancé en 2020 par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires.

19 communes bénéficient d'une équipe dédiée au sein de l'agence d'attractivité et d'aménagement de la Creuse. La Souterraine et Aubusson, ayant déjà avancé sur leur projet, sont dotés d'une ingénierie sur leur territoire.

Les « feuilles de route » développées sur 2022 devraient aboutir à des **Opérations de Revitalisation de Territoire (ORT)** pour une mise en œuvre progressive des actions jusqu'en 2026.

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



Diversifier l'offre touristique



Riche en patrimoines et activités culturelles, sportives et de plein air, la Creuse a tous les atouts pour devenir une **destination phare du tourisme vert et culturel**. La diversification de l'offre touristique est un enjeu fort.



Le Plan Particulier pour la Creuse (PPC) a permis, notamment la création de la **voie verte cyclable** entre Montluçon et Évaux-les-Bains, le développement d'une **application « rando-millevaches »** et la création d'**aire de bivouac** sur le Parc Naturel Régional de Millevaches, la rénovation de la **Cité internationale de la Tapisserie**, la redynamisation de la station thermale d'**Évaux-les-Bains**, la structura-

tion de la **Vallée des Peintres**, la requalification de l'offre à **Vassivière**.

Il accompagne les collectivités locales pour la mise en place d'une **année du cyclotourisme** et à l'accueil du **Tour de France** en 2023, pour la démarche de **labellisation** d'un centre de préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, dans la discipline VTT à Guéret.

La promotion d'un aménagement qualitatif et durable du territoire est rendue possible par l'**action transversale de tous les services de l'État** : DRAC et Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine, Direction Départementale des Territoires, Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.



Bilan financier de l'accompagnement des collectivités

Les collectivités territoriales sont confrontées à des situations inédites. Les services de l'État accompagnent ces territoires dans leur mutation, face aux défis majeurs de cohésion sociale, de transition écologique et de développement économique.

En 2021, **20 M€** ont été attribués pour réaliser **48 M€** d'investissements publics.

Les effets levier du PPC et du Plan France Relance ont permis de mutualiser les crédits avec **228 000 €** de **FNADT** et un complément **227 000 €** en **DSIL**.

La **DETR** représente un montant de plus de **13,8 M€** pour l'ensemble de département.

Des crédits ont également pu être dégagés grâce aux fonds FNADT et au Contrat de Plan État-Région 2021-

2026, pour aider notamment **6 structures Maison France Services** et plusieurs autres petits projets de territoire pour un montant global de **282 282 €**.

Dans le cadre du volet « compétitivité » du Plan France Relance, il a été alloué une enveloppe de **282 567 €**, au bénéfice de 40 collectivités pour la **transformation du numérique (FITN7)**.

DOTATIONS	CRÉDITS ENGAGÉS		CRÉDITS MANDATÉS	CRÉDITS PROGRAMMÉS		CRÉDITS ENGAGÉS	
	2020	%	2020	2021	ÉVOLUTION 2020/2021	2021	%
DETR	13 427 436,00	100,00%	9 375 400,39	13 830 260,00	+3,00%	13 830 260,00	100,00%
dont dossiers DETR valorisés PPC				482 338,36	-36,36%	482 338,36	100,00%
DSID	1 258 132,00	100,00%	1 74 467,00	2 290 795,00	+82,08%	2 290 795,00	100,00%
dont DSID « rénovation énergétique », gestion 2021				1 967 663,00		1 967 663,00	
dont DSID « part projets », gestion 2021				323 132,00		323 132,00	
DSIL (contrats de ruralité)	1 256 048,00	100,00%	786 167,40	-			
DSIL (droit commun)	495 561,00	100,00%	819 932,89	1 702 080,00	-7,00%	1 702 080,00	100,00%
DSIL « Cœur de ville » Guéret				-			
DSIL PPC	322 705,00	100,00%	-	227 020,44		227 020,44	100,00%
Relance							
DSIL exceptionnelle	717 128,00	100,00%	-				
DSIL exceptionnelle V2	563 770,87	100,00%		422 280,00	+22,34%	422 280,00	100,00%
DSIL rénovation énergétique				1 144 790,00		1 144 790,00	100,00%
Total DSIL	3 355 212,87	100,00%	1 606 100,29	3 496 170,44	+4,20%	3 496 170,44	100,00%
FNADT CPER 2015/2020	362 783,00	101,69%	192 270,71	-		-	
FNADT CPER 2021/2026				184 782,00		184 782,00	100,00%
FNADT section générale	75 000 €	100,00%	64 468,80	97 500,00	30,00%	97 500,00	100,00%
FNADT PPC	1 935 550 €	98,46%	727 064,35	228 000,00	-88,22%	228 000,00	100,00%
Total général	20 414 113,87	99,88%	12 139 771,54	20 127 507,44	-1,40%	20 127 507,44	100,00%



Évolution de la règlementation du Fonds de Compensation de la TVA

L'article 251 de la loi de finances pour 2021 a mis en œuvre l'**automatisation du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA)** amenée à s'échelonner entre 2021 et 2023 compte-tenu du décalage temporel dans le versement inhérent aux régimes de versement du fonds 2021 pour les bénéficiaires l'année de réalisation de la dépense :

- 2022 pour les bénéficiaires relevant du régime de versement N-1 ;
- et 2023 pour les bénéficiaires du régime de versement N-2).

Zoom sur les paiements FCTVA 2021 par la sous-préfecture d'Aubusson

- Communes : **5 576 072,02 €** (+ communes nouvelles : **110 300,12 €** dans ALICE)
- Syndicats : **703 548,03 €**
- EPCI à fiscalité propre : **466 790,37 €** (+ **857 653,70 €** dans ALICE)
- Autres bénéficiaires : **354 859,72 €**
- Département : **2 422 085,19 €**

ALICE : application de gestion automatisée de la procédure du FCTVA.



Dans le cadre du Plan Avenir Montagne, des crédits engagés ont permis de financer la restructuration et l'agrandissement du Centre de bien-être de la SEM d'Évaux-les-Bains pour un montant de **998 661 €** sur un projet de **+3,4 M €**.



**INVESTIR POUR
LA JEUNESSE
ET FAVORISER
L'ENGAGEMENT**

Le réseau scolaire creusois en quelques chiffres



FOCUS SUR LE RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE (REP) DE BOURGANEUF/ROYÈRE

La mise en place du **dédoublement des classes de CP et CE1** est effective.

De plus, **40% des classes de Grande Section (GS)** ont un effectif dédoublé, la classe ayant l'effectif le plus chargé a **18 élèves**.

1^{er} degré

- **7 432 élèves** dans le secteur public
- **251 élèves** dans le secteur privé

Diminution globale de **36 élèves** (- 56 pour le public et + 20 pour le privé sous contrat)

2nd degré public

- **4 214 élèves** (dont 239 en SEGPA) dans les collèges
- **2 318 élèves** dans les lycées
- **920 élèves** dans les lycées professionnels

Soit **15,39%** des effectifs du secondaire de l'académie.



Valeurs de la république : les dispositifs

- **Lutte contre le harcèlement** : plate-forme nationale « Programme de lutte contre le HARCèlement à l'École » (programme pHARe).
- **Lutte contre les violences scolaires** : traitement des faits signalés par les établissements via l'application « faits établissements »
- **Prévention de la radicalisation** : présence au sein des Cellules départementales de suivi pour la Prévention de la Radicalisation et l'Accompagnement des Familles (CPRAF) et aux Cellules départementales de Lutte contre l'Islamisme et le Repli communautaire (CLIR).
- Cellule départementale de coordination et de traitement des **cas complexes**.

Scolarité inclusive : les chiffres-clés

- **900 élèves handicapés** avec une notification de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

Près de **600** sont scolarisés en **milieu ordinaire** de la maternelle au lycée, souvent accompagnés par des **Accompagnants d'Élèves en situation de Handicap (AESH)** ou dans une **Unité Locale d'Inclusion Scolaire (ULIS)**.

FOCUS SUR LA PRISE EN CHARGE DES ÉLÈVES À BESOINS PARTICULIERS

26

postes 1^{er} degré

4

enseignants ressources



8

psychologues Éducation nationale

202

Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap (AESH)

- **Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA)** : **220 élèves** dans les collèges de Guéret, Bourganeuf, Aubusson, Châtelus-Malvaleix et La Souterraine.
- **10 ULIS école** 1^{er} degré
- **5 ULIS collège**
- **1 ULIS lycée professionnel** 2nd degré
- **11 Pôles inclusifs** d'accompagnement localisés (PIAL)
- **100 élèves** ayant des troubles du spectre autistique.

Favoriser l'engagement



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous



CHIFFRES-CLÉS

187

jeunes engagés dans le service civique contre **113** en 2017

148

participants à la réserve civique (En 2019, aucun participant)

Le Service Civique, comme le Service National Universel, sont des expériences uniques d'engagement au profit du territoire, à destination des 16-25 ans, dans le secteur public ou associatif.

La réserve civique permet aux citoyens de participer par leur bénévolat et leur engagement à la construction d'une société plus inclusive, plus solidaire.

Actions menées en 2021 dans un contexte sanitaire complexe

- Identifier de **nouvelles structures d'accueil** pour diversifier l'offre de missions de Service Civique.
- Mobiliser les structures déjà agréées pour **renforcer l'accueil** de volontaires en Service Civique.
- **Accompagner les organismes** et les appuyer dans leur recrutement.
- **Communiquer** en direction des jeunes pour faire connaître l'offre de Service Civique et faciliter la rencontre entre l'offre et la demande (speed-dating, communication...).
- Réactiver la **gouvernance locale du Service Civique**, affectée suite à la mise en place de la réforme de l'Organisation Territoriale de l'État.

Séjour SNU au Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin



Service National Universel (SNU)

Un nouveau séjour s'est déroulé en juin 2021 au lycée agricole d'Ahun, rassemblant plus de **200 jeunes volontaires** issus des départements de Corrèze, Dordogne, Vienne, Haute-Vienne et Charente.

Soutien à la vie associative

- Soutien financier avec le **Fonds de Développement de la Vie Associative 1 et 2**.
- Soutien à l'animation de la vie associative en expérimentant le **Guide Asso**.
- **Accompagnement des porteurs de projets**, notamment dans le domaine sportif : savoir rouler à vélo, sport santé, réduction des violences...



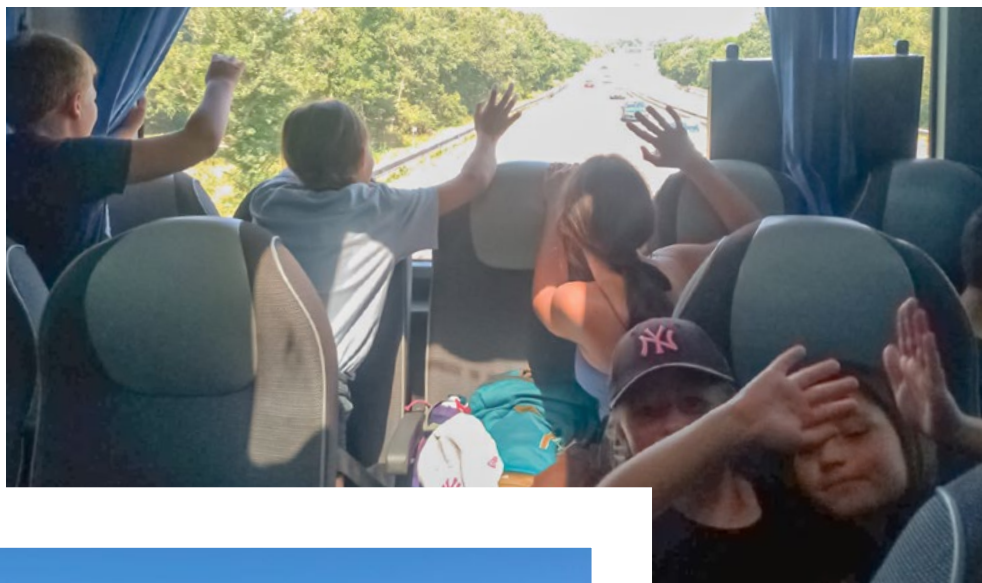
Accueil collectif des mineurs

Dans le cadre de l'**accueil collectif de mineurs**, l'État mène des actions de contrôle et d'application de la réglementation dans les accueils péri et extrascolaires et soutient et accompagne une offre éducative de qualité dans ces

accueils, à travers le déploiement du Plan Mercredi, de l'animation d'un réseau de coordonnateurs des Projets Éducatifs Territoriaux, en partenariat avec la CAF, et d'actions de formation des acteurs de terrain.

Zoom sur les « vacances apprenantes »

Ce dispositif permet de **renforcer les apprentissages pendant les vacances** dans le cadre d'un séjour collectif. Plus de **300 enfants** sont partis en 2021.



La Boussole des Jeunes

Service numérique en cours de déploiement, à destination des 15-30 ans, la Boussole des Jeunes **recense et donne de l'information sur les services mobilisables par les jeunes** à l'échelle d'un territoire bien spécifique et facilite la mise en relation avec le bon professionnel.

Parmi les services proposés :

- se préparer à un entretien d'embauche,
- obtenir son permis de conduire à moindre coût,
- financer sa formation,
- alléger son loyer,
- obtenir un garant,
- ne pas avancer des frais de santé...

la Boussole
des Jeunes



LUTTER CONTRE
TOUTES LES
VIOLENCES

Les forces de sécurité intérieure



L'action des forces de sécurité en 2021 a permis d'alterner, en lien avec le Parquet de Guéret, répression et prévention, notamment sur le volet des violences conjugales et intrafamiliales qui ont progressé en 2021 et constituent toujours le socle de la hausse.

La politique pénale du Parquet de Guéret et les dispositifs de prévention mis en place par l'autorité préfectorale accompagnent la libération de la parole et permettent probablement d'obtenir davantage de signalements : les menaces et chantages sont dénoncés plus librement que par le passé.

Chiffres-clés en zone gendarmerie

- Atteintes Volontaires à l'Intégrité Physique (AVIP) : **+171 faits (+31,7%)**
- Violences sexuelles : **+35 faits (+41,2%**, variation de 85 à 120).
- Délinquance : **+283 faits (+10%)**
- Atteintes aux biens : **-30 faits**
- Escroqueries, infractions économiques et financières : **+218 faits**
- 2 dossiers** trafic et revente de stupéfiants (11 en 2020)
- Comportements avec atteinte à la tranquillité publique : **+185 faits**
- Atteintes à la santé et à l'environnement : **+7 faits**

Chiffres-clés en zone police

- Violences intrafamiliales : **+7 faits**
- Délinquance : **+201 faits (+24%)**
- Atteintes aux biens : **52 vols** avec effractions comme en 2020, cambriolages : **+15 faits**, infractions liées aux véhicules : **-60,67%**
- Atteintes volontaires à l'intégrité physique : **+8,58%**
- Vols avec violence : **+4 faits**
- Lutte contre les stupéfiants : **+54 infractions, 2 points de deal** démantelés.

Zoom sur la sécurité routière

	ANNÉE 2019	ANNÉE 2021
Nombre d'accidents	59	45
Nombre de personnes tuées	7	4
Nombre de personnes blessées	62	53



Sécurité routière Jeudi 9 décembre 2021

Opération « Un permis pour tous » au Lycée Jean Favard. 3 jeunes lauréats ont gagné chacun une formation au permis de conduire d'une valeur de **1 500 €**.



**PROTÉGER LES
POPULATIONS
ET RENFORCER
LA COHÉSION
SOCIALE**

Lutter contre les violences conjugales

- Le dispositif de **mise à l'abri des victimes de violences intra-familiales**, qui existait à Guéret avec **10 places** réparties en **2 appartements**, a été étoffé par l'adjonction d'un logement supplémentaire de **2 places** à Aubusson, pour un montant de 8052€ sur la période octobre-décembre.

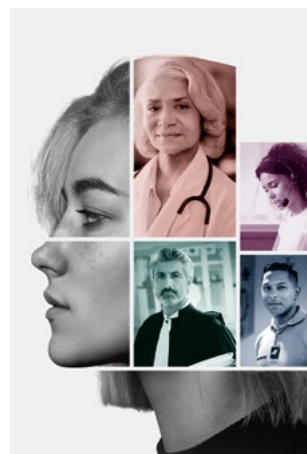
Il a été utilisé pour **10 situations**, soit **24 personnes** au total (enfants compris), pour une moyenne de séjour de **61 jours**.

- Un dispositif innovant a été mis en place pour **évincer le conjoint violent du domicile**, avec **6 places** d'héberge-

ment disponibles, toutes occupées en 2021. Ce dispositif, financé à hauteur de 45000€, vise à l'éloignement mais aussi à l'accompagnement des auteurs de violences.

- Le **COCON** est un local commun où sont regroupées depuis 2021 l'association **Intermède 23**, le **Planning familial** et le **Centre d'Information** pour le droit des femmes et des familles.

📍 **Adresse** : 1, avenue du Docteur Manouvrier · 23000 Guéret.



#NeRienLaisserPasser

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site :

ArretonsLesViolences.gouv.fr



NUMÉROS D'URGENCE

☎ **17** SMS **114**

43 200 €

C'est le montant de la participation de l'État dans le **projet de micro-crèche fixe et itinérante** de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine qui a été retenu dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) national « Accueil pour tous ».

Lutter contre la pauvreté

L'État a contractualisé avec le Département pour décliner la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté pour plus de **355 000 €**.

Le **soutien aux associations** œuvrant en matière d'aide alimentaire ou pour des initiatives en matière d'insertion s'élève à plus de **90 000 €**.

Garantir la santé du consommateur

La qualité dans l'assiette en chiffres-clés :

- 212 établissements** inspectés
- 94%** de ces établissements ont présenté un niveau d'hygiène « Très satisfaisant » ou « Satisfaisant »
- 12 mises en demeure**
- 1 procès-verbal**
- 5 instructions** de dossiers de demande d'agrément sanitaire
- 185 prélèvements** tout au long de la chaîne alimentaire (aucune non-conformité)
- 5 alertes sanitaires** (dont **1** alerte nationale)
- 2 suspicions** de Toxi-Infections Alimentaires Collectives (TIAC) non confirmées



Accompagner vers le logement



Distribution de masque par les Services de l'État

Hébergement : sortir de la précarité

Le numéro d'urgence sociale 115 a reçu **472 appels** pour des demandes d'hébergement d'urgence, soit **26%** des appels reçus.

Le **taux de pourvoi** des demandes d'hébergement d'urgence était de **100%** en moyenne au mois de décembre 2021.

Le **Centre de jour** a étendu ses jours d'ouverture aux dimanches et jours fériés. Il a accueilli **314 personnes** pour **7802 passages** au total, soit **21 passages** par jour.

Par ailleurs, les **maraudes sociales** ont également bénéficié d'un renforcement en fin d'année 2020 à la suite d'un appel à projet : des maraudes ont été mises en place à Bourganeuf, La Souterraine et Aubusson et sont allées à la rencontre de **133 personnes**.

Les **5 abris de nuit** du département ont accueilli **99 personnes** différentes sur l'année, pour un total de 2 565 nuitées.

En matière d'hébergement, **7 338 nuitées hôtelières** ont été financées par l'État (**3 791** en 2020).

L'accès au logement d'abord



En 2021, **44 ménages** ont quitté l'hébergement pour le **logement social** et **16** pour le **logement privé**.

13 ménages intègrent le Foyer de Jeunes Travailleurs, Pension de famille ou l'ALT.

L'**intermédiation locative** monte en charge avec **20 nouvelles mesures** en fin d'année, soit **58 mesures** mises en œuvre par les associations L'Escal et Vilaïs.

Dans le cadre de consignes nationales, une **restructuration** de l'offre d'hébergement et de logement a été amorcée en 2021 pour renforcer les dispositifs de

logement adapté et diversifier l'accueil des **femmes victimes de violences**.

En 2021, la **prévention des expulsions locatives** coordonnée par l'État a vu un ralentissement du nombre de procédures. Peu de personnes sont sans solution : fin 2021, sur **11 concours de la Force Publique** demandés : **1 personne** a été expulsée, **8** ont été relogées, **2 situations** restant en cours d'instruction.

	DISPOSITIF	NOMBRE DE PLACES	FINANCEMENT 2021
HÉBERGEMENT	Centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)	31	533 861 €
	Hébergement d'urgence	48 <i>dont 12 dédiées aux victimes de violences conjugales</i>	315 415 €
	Mise à l'abri à l'hôtel	12	199 867 €
LOGEMENT ADAPTÉ	Allocation de logement temporaire	44	96 689 €
	Places en pension de famille	28	183 960 €
	Mesures Intermédiation Locative	58	88 000 €



**ACCÉLÉRER LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

Accélérer la rénovation des logements

Avec **35%** de logements privés construits avant 1919, le département de la Creuse est celui de la région Nouvelle Aquitaine qui a le plus fort taux de « **passoires énergétiques** », classées F et G.

De plus, le revenu moyen par habitant y est aussi le plus faible. Ces deux facteurs cumulés entraînent un fort risque de précarité énergétique.

Le SARE

Le Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARE) renseigne et conseille les usagers, propriétaires occupants ou bailleurs, vers différentes aides comme le dispositif national **Ma prime rénov'** (MPR) ou auprès des opérateurs locaux qui mettent en œuvre les aides du programme « **Habiter mieux sérénité** » de l'ANAH (Agence nationale d'amélioration de l'habitat).



MaPrimeRénov'

Mieux chez moi, mieux pour la planète

Bénéficiaires de Ma Prime Rénov' dans le département de la Creuse

Nombre de dossiers et montants de soldes payés au 14 octobre 2021





Pour un montant total de **3 406 781 €**.

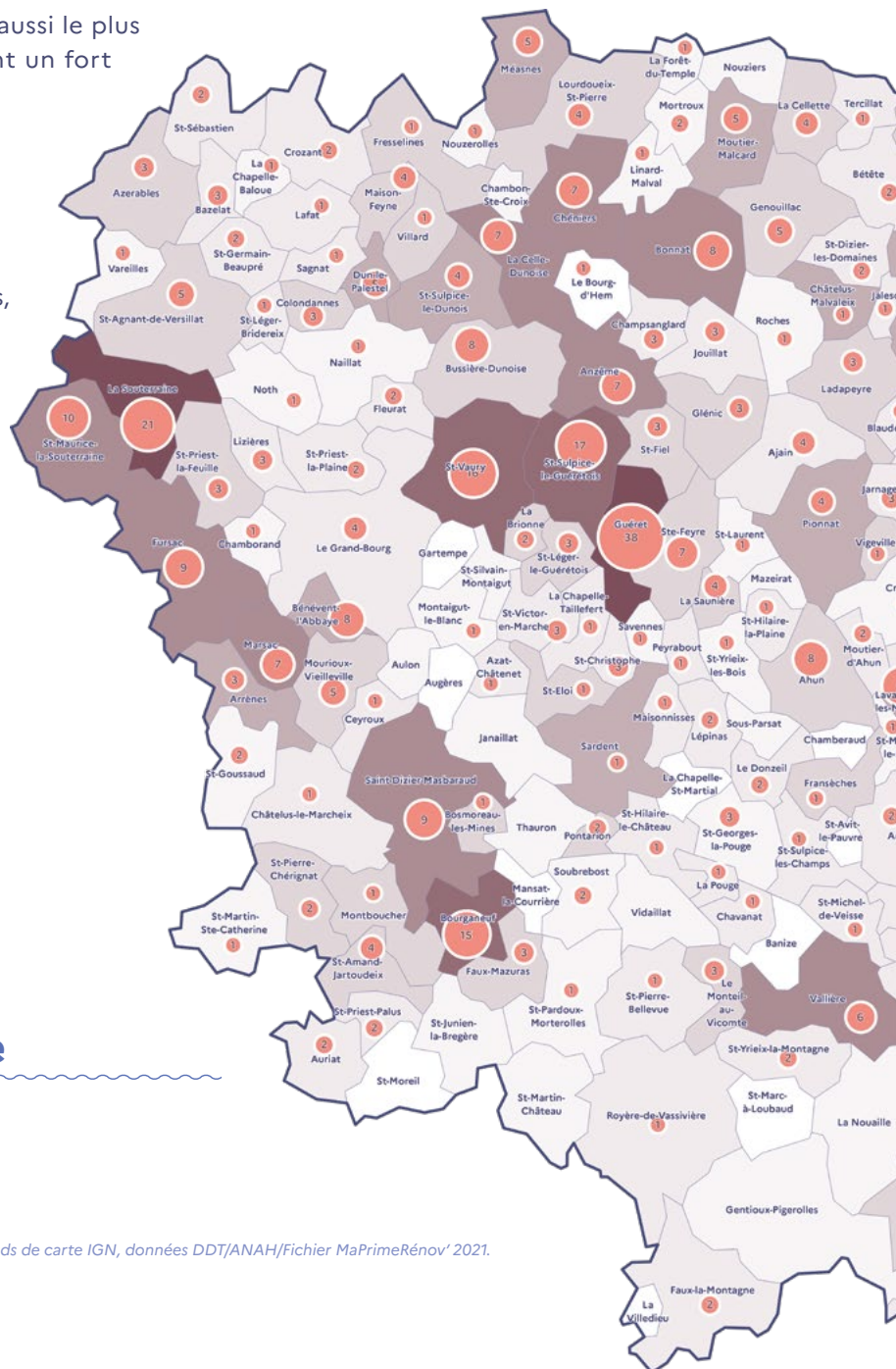
Source : DDT Creuse, Mission Connaissance et Stratégie des Territoires, fonds de carte IGN, données DDT/ANAH/Fichier MaPrimeRénov' 2021.

Nombre de dossiers payés



Montant de solde payé

	De 2 500 à 7 200 €		De 7 200 à 12 946 €		De 12 946 à 19 200 €
	De 12 946 à 19 200 €		De 19 200 à 28 672 €		De 28 672 à 42 604 €
	Plus de 42 604 €				



Le maintien à domicile

Face à l'enjeu du vieillissement et à la difficile prise en charge du handicap, l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) aide les ménages les plus fragiles à demeurer le plus longtemps possible dans leur logement.

Zoom sur le Dispositif Habiter Facile de l'Anah

Dispositif destiné aux propriétaires occupants ou bailleurs, **Habiter Facile** permet l'adaptation du logement et de ses accès pour la perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap de la personne occupante (sur justificatif : GIR ou décision CDAPH).

Pour bénéficier de ce dispositif, le demandeur est soumis à des plafonds de ressources et doit s'engager à **occuper son logement comme résidence principale** pendant une durée d'au moins 3 ans. Par ailleurs le logement doit avoir plus de 15 ans.

Le taux de subvention peut varier entre **35 et 50%** selon les situations, avec un montant de travaux plafonné. Ces aides peuvent être cumulables avec les aides des caisses de retraites, d'Action Logement et au crédit d'impôt.



CHIFFRES-CLÉS

159

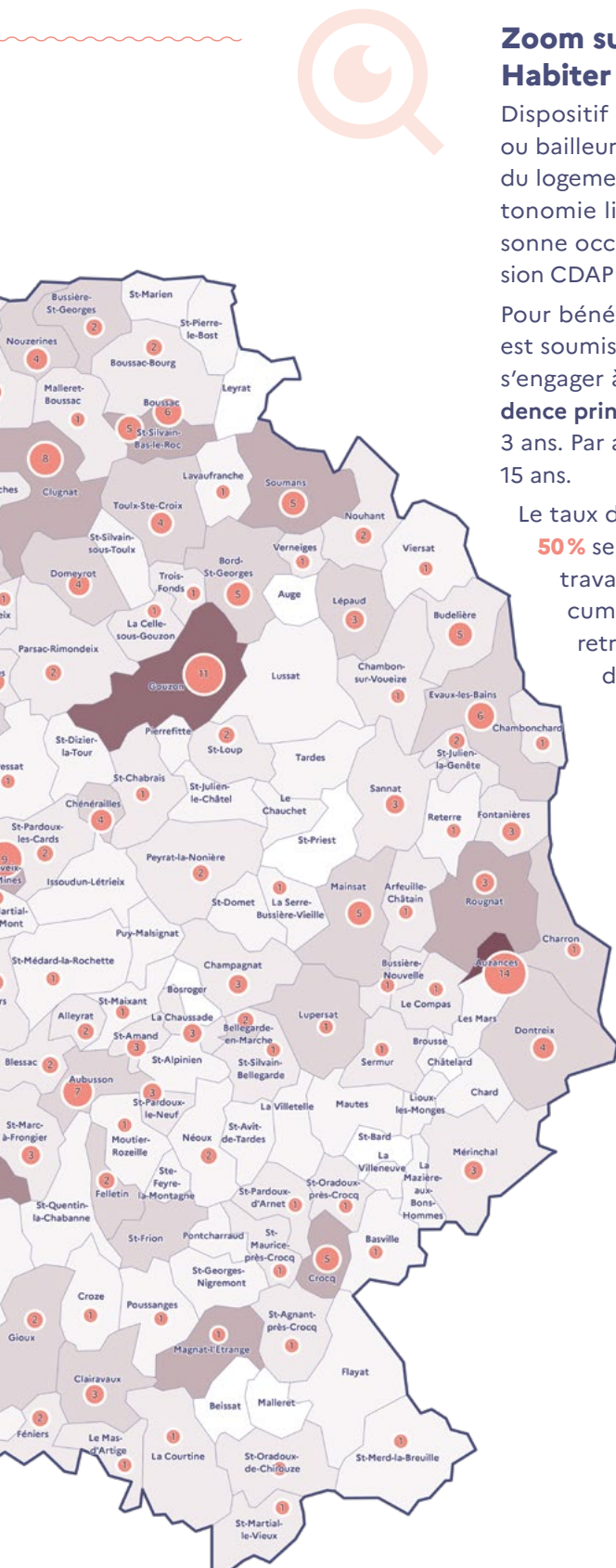
C'est le nombre de **dossiers d'autonomie** (adaptation de salle de bain, WC, monte-escalier, rampe d'accès...) agréés par la délégation de l'Anah. Cela représente :

142 %

de l'objectif assigné par la région, soit un montant de subvention de **515 111 €** pour **1136 930 €** de travaux éligibles.

157

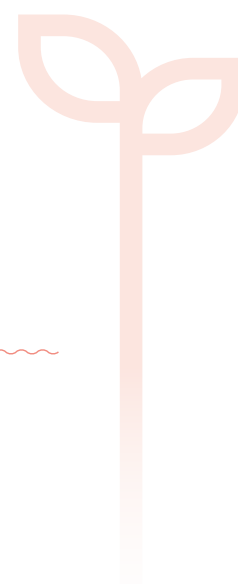
dossiers supplémentaires subventionnés dans le cadre d'opérations programmées (Programme d'Intérêt Général et Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Revitalisation Rurale)



Chantier d'une adaptation de salle de bain via le dispositif « Habiter Facile » de l'Anah



La planification des sols et la lutte contre l'étalement urbain



Avec une grande partie du département soumise à l'application du règlement national d'urbanisme (RNU), la Creuse souffre d'un déficit important en matière de planification de l'urbanisme à l'échelle intercommunale, même si des Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux sont en cours d'élaboration et permettront d'assurer une traduction cohérente, prospective, structurante des projets de développement des intercommunalités (EPCI).

Même si la Creuse est peu concernée par la problématique d'étalement urbain, le département est confronté à la nécessaire **revitalisation des centres-bourgs** et doit s'interroger sur une offre d'urbanisation équilibrée pour attirer de nouvelles populations.

Dans le cadre du Plan Particulier pour la Creuse, l'intérêt d'engager une démarche de planification innovante et adaptée au territoire, dans une logique d'expérimentation territoriale, se traduit par le lancement en 2022 d'une **étude de préfiguration** visant à déterminer le (ou les) périmètre(s) pertinent(s) d'élaboration d'un ou plusieurs Schéma(s) de Cohérence Territoriale (SCOT) couvrant le département.



Pour un partage apaisé des ressources en eau

La fragilité de la Creuse vis-à-vis de la disponibilité en eau nécessite des réponses urgentes pour une gestion optimisée de cette ressource.

Gérées par **86 unités de gestion** de l'eau, alimentées par **501 captages**, les infrastructures d'alimentation et de traitement souffrent d'un vieillissement global. La gestion de l'eau potable est une problématique pour l'ensemble du département sur le plan **quantitatif**, mais aussi **sanitaire**.

Le **schéma départemental d'alimentation en eau potable** (SDAEP) de la Creuse, validé en

juin 2020, identifie un programme pluriannuel d'action pour répondre à ces enjeux.

Le **Plan d'action collectif pour la reconquête de l'eau dans la Creuse** (PACREC) doit permettre un meilleur partage des ressources entre les divers usages (domestiques, agricoles et économiques) en mobilisant tous les acteurs institutionnels et les outils.



13

projets ont été financés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB) pour **1,48 M€** dans le cadre du Plan de Relance pour la Creuse, soit **40%** des dépenses.

Fin 2021, **8** sont démarrés et **3** sont terminés. Les travaux finis ou démarrés en 2021 représentent **972 360 €** d'aides de l'AELB.

Pour 2022, **9** autres devraient être achevés.

20 M€

C'est le prévisionnel minimum pour 2022, soit le double du montant des actions de 2021 :

- Suivi et accompagnement des schémas directeurs d'eau potable : **1,5 M€**
- Mise en route de « grands projets » sur la rivière Creuse : au moins **8,5 M€**
- Connexion « Allier » : au moins **10 M€**.



Prévention des risques majeurs



Les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent. Ce droit s'applique aux risques technologiques et aux risques naturels prévisibles.

L'information préventive des populations sur les risques majeurs, instituée par le Code de l'environnement, a vocation à responsabiliser le citoyen de manière à le rendre moins vulnérable en lui permettant d'adopter les comportements essentiels en cas d'exposition aux risques concernés.

Le Dossier départemental des risques majeurs, actualisé en 2021, a ensuite fait l'objet d'une diffusion aux maires des communes creusoises, lors d'un « **Tour de Creuse** » pour qu'ils puissent informer leur population.



Adoption du schéma des énergies renouvelables

Le schéma départemental des énergies renouvelables a été validé en décembre 2021 par le Pôle des énergies renouvelables de la Creuse, après consultation du public par voie électronique.

Ce schéma comporte notamment un **état des lieux** des énergies renouvelables en Creuse et de leur **potentiel de développement**, ainsi que des pistes de réflexions sur les **économies d'énergie** et l'**adhésion sociétale**.

Il présente également des objectifs et des orientations :

- réduction de 30 % de la consommation énergétique,
- développement d'un mix énergétique pour couvrir, à horizon 2050, l'équivalent de la consommation totale d'énergie finale du département.

Ce schéma, ainsi qu'une synthèse, sont disponibles sur le site internet de la Préfecture de la Creuse : creuse.gouv.fr.



PERSPECTIVES

Quoi de neuf en 2022 ?

➤ L'accueil des réfugiés ukrainiens

➤ Sur le plan économique

- Campagne de recrutement de l'entreprise Rioland pour son site creusois
- Cible de **60** nouvelles installations agricoles
- Restitution de l'étude d'opportunité l'école de la 2^e chance (E2C)
- Rappel aux entreprises de leurs obligations en matière d'égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans le travail

➤ Le PPC en 2022

- **3,8 M€** pour le territoire creusois
- FNADT : **8** nouveaux projets financés à hauteur de **912 444 €**
- DETR : **13** nouveaux projets financés à hauteur de **2 925 119 €** au titre de l'action 89 « redynamisation des centres bourgs »

➤ France Relance : un effet levier du PPC

23 projets et engagements du PPC ont bénéficié de **18 M€** de financements complémentaires.

Au 1^{er} septembre 2022, ce sont près de **42 000 dossiers**, soit **214 M€** :

- **9,1 M€** de baisse des impôts de production pour 1009 entreprises ;
- **22,2 M€** pour sauvegarder l'emploi de **12 621 salariés** en activité partielle dans **1 749 établissements** ;
- **6,5 M€** d'aides au profit de **22 entreprises industrielles** pour réaliser **20,4 M€** d'investissement ;

- **3 M€** pour développer la filière tourisme en Creuse, permettant **12,5 M€** d'investissements privés ;

- **300 exploitations** accompagnées pour des pratiques respectueuses de l'environnement et tendre vers l'autonomie fourragère (**2,8 M€**) ;

- **3 686 aides** Ma Prime Renov' attribuées (**13,3 M€**) à des habitants de creuse pour la réduction de l'empreinte carbone des logements

- **5,1 M€ de soutien** auprès de **74 communes** pour réaliser **17,6 M€** d'investissement ;

- **4 600 mesures** du plan jeunes activées : **2 000 aides** à l'embauche et près de **2 900 dispositifs** d'accompagnement et de préparation à l'emploi.

- **3,3 M€ de subvention** aux propriétaires forestiers publics et privés pour aider la forêt à s'adapter au réchauffement climatique pour mieux l'atténuer.

➤ Création du bus mobile de la gendarmerie

➤ Financement de l'étude ScoT (Schéma de Cohérence Territoriale)



ET DEMAIN ?

- L'année du **cyclotourisme** en 2023
- **Jeux Olympiques** et Paralympiques de Paris en 2024 : centre de préparation labellisé à Guéret
- Généralisation du déploiement de la **fibres optique** sur tout le territoire du département en 2025.



Pour plus d'informations,
connectez-vous sur **creuse.gouv.fr**